



Règlement

Run and Bike 2018

Principe :

L'équipe est composée de 2 participants avec 1 seul VTT pour l'équipe.

Tout au long du parcours, 1 membre de l'équipe se trouve sur le VTT et le second court.

Les changements se font librement.

L'équipe doit suivre l'intégralité du parcours qui sera fléché.

Le circuit sera considéré « terminé » lorsque les deux membres de l'équipe auront franchi la ligne d'arrivée.

Classement :

Aucun classement ne sera établi à l'issue du parcours.

Assurance :

Responsabilité civile obligatoire

Respect du code de la Route :

Les participants s'engagent à respecter le code de la route.

Respect de l'environnement :

Les participants s'engagent à respecter l'environnement (espaces autorisés et interdits, détritiques...).

Ravitaillement :

Un ravitaillement est prévu sur le parcours.

Sécurité :

La sécurité est assurée par l'organisation.

La totalité des bénéfices réalisés sera reversée à l'association :



Vivre avec l'Autisme